



**Vous venez de vous inscrire au permis de conduire de la catégorie B.
Dans ce document, vous trouverez des informations sur :**

DÉROULEMENT DE LA FORMATION (pratique)

Les enjeux de la formation à la conduite :

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

2. EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Suite aux réformes du permis de conduire qui se sont succédées, l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire fait désormais le bilan de vos compétences et non plus un relevé de vos erreurs. Il s'agit donc de faire des bonnes choses afin de gagner un maximum de points.

L'examen est noté sur 31 points, il en faut 20 pour être reçu à l'épreuve.

Cependant, vous pouvez avoir le nombre de points nécessaire et échouer si vous commettez une faute éliminatoire. Par exemple : les erreurs qui nécessitent une intervention de l'inspecteur sur les commandes du véhicule sont éliminatoires.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative ;

- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Installation au poste de conduite : 2 points

- Je fais dans l'ordre : je règle le siège, le volant, le dossier, l'appuie-tête, les rétroviseurs puis je boucle ma ceinture.
- Je dis et je fais : « je vérifie que tous mes passagers soient ceinturés et que les portes soient fermées à l'aide du témoin sur le tableau de bord ».

Il est important de refaire toutes les vérifications à chaque fois que l'on remonte dans le véhicule (notamment après les vérifications).

Vérifications et manœuvres : 3 points

- Les vérifications : sont une manière très facile de gagner des points. Il suffit **d'apprendre par cœur**. Il y aura 3 questions.
- Les manœuvres : il y en a deux à effectuer, dont une est forcément un arrêt précis (soit en circulation, un arrêt à un stop ou à un feu ou alors l'inspecteur donne un point de repère spécifique).

La deuxième manœuvre est choisie par l'inspecteur (rangement bataille avant, arrière, côté gauche ou droit, créneau ou rangement en épi, marche arrière, etc).

Conduite autonome : 1 point

Il s'agit d'un parcours que vous devez effectuer en autonomie complète. La conduite autonome dure 5 minutes,

Faire preuve de courtoisie : 1 point

Faire preuve de courtoisie en s'arrêtant pour laisser passer un usager. Faire un signe de la main pour laisser passer un piéton, faciliter le passage d'un bus, cela peut vous rapporter un point.

Attention toutefois, il faut que ce soit justifié et fait en toute sécurité. Il ne faut pas s'arrêter en catastrophe pour laisser passer quelqu'un, sans avoir contrôlé dans votre rétroviseur intérieur auparavant. S'il y a danger, il peut y avoir ajournement.

Conduite Eco : 1 point

- Passez la 4^{ème} vitesse, en ville à 50 km/h
- Eteignez votre moteur lors des arrêts qui font suite aux manœuvres
- Passez vos vitesses : accélérez franchement entre chaque, passez le rapport supérieur entre 2000 et 2500 tr/min
- Anticipez les ralentissements et les arrêts en lâchant l'accélérateur à l'avance
- Essayez d'avoir une allure aussi constante que possible

La conduite éco n'est pas prise en compte lors des voies d'accélération.

Maintenir les espaces de sécurité : 3 points

- Si vous maintenez vos distances de sécurité, à l'arrêt, vers l'avant et latéralement lors des dépassements, vous pouvez gagner des points facilement.

Conseils généraux de bon sens :

- Gardez une attitude correcte vis-à-vis de l'inspecteur.
- Ne répondez pas, l'expert diplômé c'est lui, l'élève c'est vous.
- Soyez poli et souriant, dites : bonjour, merci et au revoir. L'inspecteur n'a pas à supporter l'humeur des candidats.
- Toute injure ou toute violence physique est passible de sanctions sévères.